

SAINT-BRICE MAGAZINE



LA PROPRETÉ URBAINE EST L'AFFAIRE DE TOUS



Vote du budget p. 4 Un mobilier urbain renouvelé p. 7
2^e gala des arts martiaux p. 9 Les lauréats du concours-photo sont... p. 15

AGENDA

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

AVRIL

02-16

22^E SALON ARTS SAINT-BRICE

Voir en page 6

9

DÉDICACE LITTÉRAIRE

Guy Rieucan dédicacera son livre *Le caddie amoureux* paru aux Éditions Du Beffroi.

De 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h,
Maison de la presse - 27 rue de Paris
Rens. au 01 39 94 23 97 ou
yves.gandossi@club-internet.fr

10

COUPE DU VAL-D'OISE ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS

Organisée par la ligue de karaté
du département, en présence
de l'association saint-bricienne
Kim Ho Le Tigre jaune.
De 9 h à 18 h, gymnase Lionel Terray

JOURNÉE TENNIS AU FÉMININ DE LA LIGUE VAL-D'OISE

Organisée par l'AAESB section Tennis.
Pot d'accueil, ateliers pédagogiques,
jeu de double...

De 10 h à 13 h,
complexe tennistique Guy Delangle
Rens. sur www.tennis-saintbrice.com
ou patricklespagnol@free.fr

UNE TABLE-RONDE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Voir en page 6

12

RELAXATION MUSICALE POUR FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30,
auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

14

THÉ DANSANT

Organisé par le service Animation seniors.
Réservé aux plus de 55 ans.

À 14 h 30, salle Le Palladium
Tarifs : 7 €/Saint-Briciens
12 €/Plaine Vallée

Rens. et réservations obligatoires
(secrétariat du conservatoire
au CCS Lionel Terray) : 01 39 33 01 85

AUDITIONS DE MUSIQUE

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray
Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

CAFÉ LITTÉRAIRE

Thomas Sauvadet présente son roman
sociologique *Pirate du bitume*
aux Éditions Pétra.

À 20 h 30, restaurant la Gourmandine
72 rue de Paris
Rens. au 06 31 97 59 59 ou
emmanuel.ronseaux@sfr.fr

15

SOIRÉE JEUX POISSON D'AVRIL

Tout public, entrée libre. De 18 h à 23 h,
ludothèque Bernard Tronchet
Rens. au 01 30 18 95 40

16

CONCOURS DE PÉTANQUE

Organisé par l'AAESB, section pétanque.
Réservé aux licenciés.
À partir de 14 h, parc de la mairie
Rens. au 06 07 41 87 31

23-29

STAGE DE DÉCOUVERTE SANTÉ ET BIEN ÊTRE

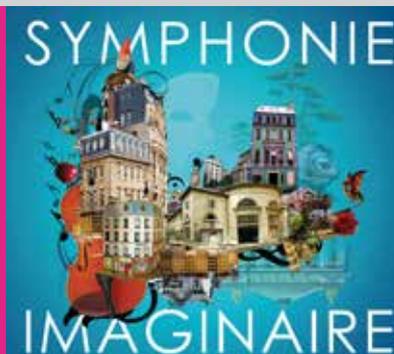
Organisé par l'association
Saint-Brice athlétisme.
Marche nordique, préparation physique,
jogging, renforcement musculaire,
marche active...
Accueil samedi 23 avril de 10 h à 12 h,
activités du lundi au vendredi de 19 h à 20 h
Tarifs : 15 €/séance

70 €/stage de 6 séances
Rens. et inscription au 06 75 46 66 90
ou anneclaire.meunier@orange.fr

30

ATELIER D'ÉCRITURE

Dans le cadre du projet culturel
Symphonie imaginaire, prenez
une plume et tentez l'atelier d'écriture
autour du fantastique en partenariat
avec l'association Les arts s'enchaînent.
De 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
bibliothèque des adultes
Rens. et réservations au 01 34 19 12 11



MAI

03-10

EXPOSITION COMET

Dans le cadre du 70^e anniversaire de
la création des départements d'Outre-
mer, l'association COMET présente
les DOM et TOM au travers des écrivains
originaux de ces lointaines contrées.
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h, centre culturel Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90 ou 06 10 52 61 17

04/05 - 04/06

EXPOSITION : LA FANTASY

Plongez dans les méandres du monde de
la fantasy en vous offrant un voyage dans
une littérature trop souvent mal connue.
À la bibliothèque des adultes : mardi et
vendredi de 15 h à 18 h, mercredi de 10 h à
12 h et de 13 h 30 à 18 h, jeudi de 15 h à 19 h,
samedi de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Rens. au 01 34 19 12 11

05

BROCANTE SOLIDAIRE

Voir en page 9

08

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

11 h : messe à l'église,
12 h 15 : départ du cortège au monument
aux morts du parc de la mairie,
12 h 30 : dépôt d'une gerbe, allocution,
minute de silence.



10

CONSEIL MUNICIPAL

À 20 h 30, salle du conseil en mairie

SOMMAIRE

4.8

ACTUALITÉS

Budget 2016 : à la recherche de sources d'économie

22^e salon Arts Saint-Brice : de l'art et des jeux

Une table-ronde pour mieux vivre ensemble

La Ville se dote d'un nouveau mobilier urbain

Classe de découverte : une aventure à vivre

9

À VENIR

2^e gala des arts martiaux

Quand brocante rime avec solidarité



©Atelier d'Architecture Pascal Leroy



SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : EOLIS, Eric Audon au 06 68 16 99 03 ou eric.eolis@gmail.com

Conception : RDVA/Scoop Communication - **Réalisation :** @scoopcommunication au 02 38 63 90 00

Tirage : 6 300 exemplaires / **Dépôt légal à parution / Impression :** RAS Imprimerie /

Distribution : Kepha Distribution

Site internet : www.saintbrice95.fr / **Courriel :** servicecommunication@saintbrice95.fr

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/villedesaintbricesousforet

Couverture : @ monkey business | FOTOLIA.COM

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : [servicecommunication@0134294256/73](mailto:servicecommunication@013429425673) ou servicecommunication@saintbrice95.fr



10

GRAND ANGLE

La propreté urbaine est l'affaire de tous

14

LE COIN DES P'TITS SAINT-BRICIEN

Que deviennent tes déchets ?

15

CONCOURS-PHOTO

5 photographes primés au concours-photo

16.17

RETOUR SUR

Les événements de janvier à mars

18

PORTRAIT

L'association Union des assyro-chaldéens de France

19

VIE POLITIQUE / PRATIQUE



ÉDITO



Comme vous avez pu le constater, le camp de Roms ainsi que le camp de gens du voyage, sur le parking de la zone de la Chapelle Saint-Nicolas, ont **enfin** été évacués. Mon appel au secours n'a pas été vain : les autorités compétentes alertées ont fait le nécessaire.

Comme tous les ans, la journée multiculturelle du 13 mars dernier a été une grande réussite. J'espère que vous avez pu vous évader à travers la passion de nos bénévoles pour leurs cultures. Je tiens, une nouvelle fois, à remercier toutes ces personnes qui donnent de leur temps pour animer notre ville. Sans eux, Saint-Brice ne serait pas Saint-Brice.

En mars, nous avons lancé un grand sondage sur les supports de communication de la ville. Afin de vous donner plus de temps pour y répondre, nous avons décidé de prolonger le délai de réponse. Vous avez jusqu'à fin mai pour nous le faire parvenir. Vous pouvez vous procurer des exemplaires dans les structures municipales ou le remplir en ligne via le site internet. Nous attendons avec impatience toutes vos réponses, car oui, votre avis nous intéresse !

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

Si on ne construit rien sur des regrets, par contre on bâtit sur des résolutions. »

Anne Bernard-Lenoir, écrivain (1966 -)

BUDGET 2016

À LA RECHERCHE DE SOURCES D'ÉCONOMIE

Le budget de la Ville a été préparé dans un contexte économique toujours aussi tendu. Face à la baisse des dotations de l'État, la Commune a fait ses choix.



© FOTOLIA.COM

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif de la ville. Pour la troisième année consécutive, les dotations de l'État aux collectivités territoriales diminuent. La Ville doit de nouveau faire face à cette baisse de recettes (- 450 000 euros de dotations de l'État) et faire preuve d'une réflexion en profondeur pour établir son budget. Celui-ci se répartit entre un budget de fonctionnement de 18 millions d'euros et un budget d'investissement de 4,5 millions d'euros. « *Le budget 2016 s'est construit autour de deux grandes idées, souligne Patrick Baldassari, maire adjoint aux Finances. La première, c'est qu'il n'y aura pas de hausse d'impôts cette année encore. De plus, conscient de l'impact sur notre budget de la poursuite des baisses des dotations de l'État, nous nous devons de trouver des solutions. Le second point très important, c'est que la Ville ne souhaite pas léser ses investissements. Dans ce contexte, la solution choisie qui s'imposait à nous, c'était la diminution des frais de fonctionnement.* »

Un pari pas si simple à relever quand la Ville souhaite, en parallèle, maintenir la qualité des services auprès des Saint-Briciens.

PAS DE HAUSSE D'IMPÔT

Les efforts de gestion, engagés par la Municipalité pour assurer la réduction des dépenses de fonctionnement, imposent des choix qui seront au départ, difficiles à faire, mais qui auront une récurrence dans le temps : des économies dès 2016 mais aussi pour les années à venir. Certains secteurs seront plus touchés que d'autres, comme ceux de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, mais globalement tous les services municipaux ont dû faire des efforts pour apporter des solutions à un budget qui n'engendrera pas de hausse d'impôts de la part de la commune. Toutefois, les propriétaires Saint-Briciens sont susceptibles de voir leur fiscalité augmenter. En effet, le Département

a, lors du vote de son budget, décidé d'augmenter son taux de taxe foncière de près de 4 points. Compte tenu du contexte de plus en plus contraint, la Ville n'exclut pas elle non plus d'actionner le levier fiscal dans les années à venir mais seulement en dernier recours.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE QUI IMPOSE DES CHOIX

Concernant les principales décisions prises, on peut retenir :

- la suppression d'un séjour organisé par le service Jeunesse en hiver. Une partie des crédits qui bénéficiaient auparavant à une quinzaine de jeunes sera toutefois redéployée pour d'autres activités à destination d'un plus grand nombre de personnes.
- la suppression de deux mini-séjours durant l'été qui concernaient 48 enfants.
- la réorganisation des 6T stages, très appréciées par les familles pendant les vacances estivales et les spectacles de la petite enfance. La Ville fait le choix d'utiliser toutes les compétences de son personnel pour se substituer aux intervenants extérieurs. Cette baisse significative des coûts ne remet toutefois pas en cause la qualité des prestations offertes et permet de valoriser le travail des agents municipaux.
- la facturation des Temps d'accueil périscolaire (TAP). Cette prestation, votée par le gouvernement en 2013 (3 h/semaine/enfant), fait l'objet pour les petits Saint-Briciens d'un programme enrichissant composé d'activités pédagogiques élaborées et diversifiées. Dans cette organisation, le taux d'encadrement est important et les activités sont réalisées en partie par des associations ou des professionnels. Cela coûte donc très cher et, malgré

GUICHET UNIQUE, KÉSAKO ?

Le guichet unique est un service municipal. Son rôle : vous aider à accéder aux différentes activités à destination des familles, faciliter vos démarches, vous faire gagner du temps et vous accueillir dans les meilleures conditions.

La Ville a commencé à travailler sur ce projet qui se situera en plein centre-ville et dont le nom n'est pas encore choisi.

À terme, cet accueil unique sera la première interface pour traiter toutes les demandes des Saint-Briciens, du simple renseignement aux procédures d'inscriptions, en passant par la facturation...

Soucieux de vous fournir la meilleure information, chaque service maintiendra son accueil au public afin de répondre au mieux à vos éventuelles questions ou à des demandes plus précises.



Réalisation d'une micro-crèche rue de Paris

© Atelier d'Architecture Pascal Feret

la subvention de l'État (80 000 €/an), c'est loin d'être suffisant pour couvrir le coût de cette animation. Pour la tranche haute, les parents devraient s'acquitter d'une participation inférieure à 1,50 €/TAP, soit moins de 12 € par mois.

- la poursuite de l'alternance de certaines manifestations. En janvier dernier, il n'y a pas eu de cérémonie des vœux du maire. En juin prochain, la Fête de la musique sera célébrée différemment en renouant avec ses origines : la rue appartiendra aux musiciens, il n'y aura pas de spectacle organisé dans le parc de la mairie. Place au traditionnel feu d'artifice de la Fête nationale.

Malgré le contexte économique tendu, la Municipalité maintient cette année son soutien au tissu associatif en conservant la même enveloppe globale que l'an passé.

LES PROJETS EN COURS

En 2016, débuteront quatre opérations majeures, issues des projets validés dans le

Plan pluriannuel d'investissement (PPI), avec une priorité au secteur de la petite enfance :

- la réalisation d'une micro-crèche située au 91 rue de Paris ;
- la transformation du centre de loisirs primaire Alphonse Daudet en crèche. Les locaux sont actuellement inutilisés du fait du transfert des enfants au centre de loisirs de la Plante aux Flamands ;
- la poursuite de l'aménagement de la maison Guérin, futur hôtel de ville, avec notamment la rénovation de la toiture ;
- le démarrage des travaux pour la création d'un guichet unique (voir encadré en page 4) dans les locaux de La Poste.

De plus, la Ville se dote en 2016 d'un nouveau service « Animations seniors ». Auparavant proposées par le Centre communal d'action sociale, ces animations de loisirs intégreront un projet global actuellement en réflexion afin de développer une vraie offre de services à destinations des aînés.

LE MOT DE L'ÉLU



Comment s'est construit le budget 2016 ?



Lors de la préparation budgétaire, tous les services ont été avisés des orientations que l'équipe municipale souhaitait mettre en place, à savoir principalement la réalisation d'économies sur les frais de fonctionnement.

Les efforts se sont donc concentrés autour de deux postes. Tout d'abord, les frais de personnel. Nous avons acté plusieurs mesures qui nous permettent de contenir la masse salariale, voire de la réduire légèrement. C'est un élément important sur laquelle nous devons encore pouvoir agir puisque cela représente quand même près de 55 % des dépenses de fonctionnement. Ainsi, par exemple, la Collectivité s'est engagée à ne plus remplacer certains départs en retraite ou les absences temporaires des agents.

Ensuite, chaque service a dû faire un exercice d'introspection afin de trouver des sources d'économies. Les services techniques ont énormément agi par plusieurs actions mises en place lors de l'élaboration des marchés (réduction des dépenses énergétiques, des frais de carburant bénéficiant, pour le coup, de la baisse du prix du pétrole). Pour les autres services, ce fut parfois plus délicat, notamment pour le service enfance, petite enfance et jeunesse car dans ces deux secteurs, on touche à des offres de service, donc les Saint-Briciens seront directement impactés. Mais nous avons trouvé des solutions pour envisager des économies pérennes.

Pouvez-vous nous détailler une de ces mesures ?

Dans le cas des frais de personnel, nous avons pris la décision de supprimer un poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) par école dès septembre 2016, soit quatre postes à temps plein. Je précise toutefois que ces postes impactés font l'objet d'un non renouvellement de contrat ou d'un redéploiement en interne. Ce choix ne s'est pas fait au hasard. Rappelons que la répartition des postes d'ATSEM se fait en accord avec l'Inspection académique. Nous avons observé ce qui se passait dans les communes environnantes et au niveau national. Force est de constater que dans notre ville, l'emploi d'ATSEM pour nos jeunes écoliers en maternelle est bien au-dessus de ce qui se pratique... À Saint-Brice, chaque classe d'une école maternelle bénéficiait d'un ATSEM, alors que couramment, on peut voir un ATSEM chez les tout-petits et un ATSEM pour deux classes chez les moyennes et grandes sections.

Patrick Baldassari,

Adjoint au maire chargé des Finances

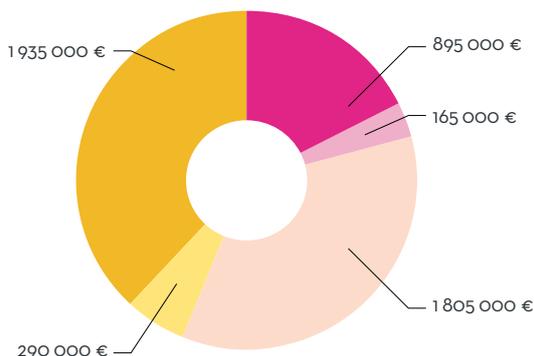
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

Saint-Brice demeure une ville attractive. Elle attire de nouveaux habitants ce qui génère heureusement de nouvelles recettes compensant une partie des baisses de la DGF. Actuellement, la Ville possède les structures et les équipements nécessaires pour y faire face.



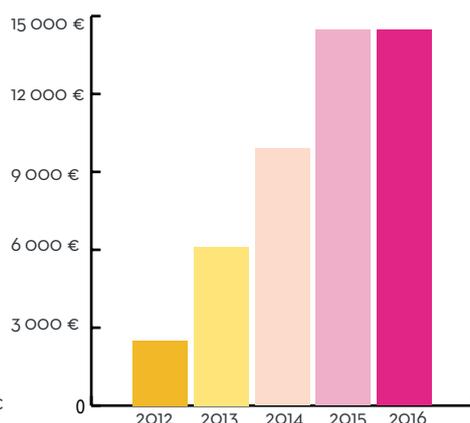
RÉPARTITION DU BUDGET FONCTIONNEMENT

- Culture, loisirs et sports
- Administration (informatique, assurances, formations...)
- Services à la population (état civil, communication, médiation, police municipale, urbanisme...)
- Famille (petite enfance, enfance, jeunesse)
- Technique (entretien courant des bâtiments, voirie, fleurissement...)



FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Contribution obligatoire de la ville de Saint-Brice au profit des autres intercommunalités de France plus défavorisées.



EN BREF

COMMUNICATION

On joue les prolongations

Afin de vous offrir des outils de communication plus performants et adaptés à vos attentes, la ville de Saint-Brice-sous-Forêt vous propose un sondage depuis le 4 mars. Encarté à l'intérieur de votre dernier magazine, vous pouvez aussi le trouver dans l'ensemble des structures municipales et même le remplir directement sur le site internet www.saintbrice95.fr, rubrique Toute l'actualité. Pour vous donner plus de temps pour répondre, nous avons décidé de jouer les prolongations. Ils sont à retourner dans la structure municipale de votre choix avant le mardi 31 mai.

Rens. au 01 34 29 42 56

SERVICES MUNICIPAUX

Fermetures des structures municipales

- Multi-accueil : du 18 au 22 avril
- Halte-garderie : du 25 au 29 avril
- Toutes les structures de la petite enfance : 6 mai

Changement d'horaires au LAEP

Depuis le 1^{er} avril, le Lieu d'accueil enfant parent Le p'tit pot de miel est fermé tous les vendredis. En période scolaire, vous pouvez fréquenter cette structure du lundi au jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et pendant les vacances scolaires, le lundi et mercredi de 9 h 30 à 11 h 30.

Rens. au 01 30 18 95 44

TRAVAUX

Rue des Jardins / rue Jean Jaurès

Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne (SIAH) réhabilite les réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales sur les rues des Jardins et Jean Jaurès depuis le 4 avril, pour une durée de 10 à 11 semaines. La circulation rue Jean Jaurès sera impactée durant les 2 ou 3 premières semaines avec une réduction de chaussée et le stationnement interdit. À l'avancée des travaux, la circulation rue des Jardins sera interdite de 8 h à 17 h, ainsi que le stationnement (sauf riverains et véhicules de secours).

CULTURE

DE L'ART ET DES JEUX

Jeux de cartes, jeux de dames ou diabolo... Quand les artistes de l'association Arts Saint-Brice s'emparent des jeux le temps d'une exposition.



Depuis le samedi 2 avril, plus de trente artistes (peintres, plasticiens, sculpteurs) présentent leur travail au centre culturel Lionel Terray à l'occasion du salon de l'association Arts Saint-Brice. Parmi eux, sept artistes exposent une œuvre sur les jeux, thématique de cette nouvelle édition. Ce salon est l'occasion pour des Saint-Bricien(ne)s de dévoiler leurs productions artistiques. Lors du vernissage, un hommage a été rendu à Paul Kerouédan, peintre reconnu et président de l'association, décédé le 4 février dernier. Sa dispari-

tion a suscité un grand émoi dans le milieu artistique local. Il avait créé Arts Saint-Brice en 1995 avec le peintre Hervé Lambinet et le sculpteur René Trotot. Médaillé d'or de la Société des Artistes Français à 25 ans, il avait exposé dans de nombreux salons. Certaines de ses œuvres sont exposées au salon. Il aurait eu 87 ans le 30 mars dernier.

Jusqu'au samedi 16 avril

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au centre culturel Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90 ou 01 34 70 14 35

RELIGION

UNE TABLE-RONDE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Réunir un rabbin, un imam et un prêtre autour d'une table, c'est ce que propose l'association culturelle interreligieuse de Saint-Brice (ACISB).

La table-ronde, initialement prévue le samedi 14 novembre dernier dans le cadre de l'exposition *Juifs, chrétiens, musulmans : mieux se connaître pour mieux vivre ensemble*, avait été annulée en raison des attentats. L'association ACISB, sans visée prosélyte, vous invite – croyants et non-croyants – à échanger avec le rabbin Serge Dray, le père Daniel Ducasse et l'imam Nassif Al Jibouri autour de l'amour du prochain dans les trois religions monothéistes.

« Le vrai fondement de tout croyant, sa source de vie, c'est l'amour de Dieu et du prochain. Mais il n'est pas nécessaire de

croire en un Dieu pour aimer son prochain. Alors qui est donc ce prochain ? Comment pouvons-nous l'aimer ? Comme nous-même ? Il s'agit de rechercher les points d'entente fondamentaux qui permettent d'éloigner les tensions, les violences, de comprendre et de relativiser les différences et de créer autour de nous, à notre échelle, un climat de paix et de fraternité. » explique Nicole Louisnard, secrétaire de l'association.

Dimanche 10 avril à 15 h 30

Auditorium du centre culturel Lionel Terray
Rens. au 01 39 90 20 36

LA VILLE SE DOTE D'UN NOUVEAU MOBILIER URBAIN

La Municipalité vient de contracter, avec la société Philippe Védiaud Publicité, un marché de mobilier urbain qui va donner un coup de jeune à nos rues. Déjà une partie du parc a été renouvelé en associant design, confort et développement durable.



De nouveaux emplacements ont été créés afin de couvrir au mieux l'ensemble des quartiers de la ville.

Depuis début mars, la société Philippe Védiaud Publicité, qui a remporté une nouvelle fois l'appel d'offres en juillet dernier, est en train de changer gratuitement tout le dispositif d'affichage, les plans de ville mais aussi les abribus et la signalétique commerciale. En échange, la Ville lui concède le droit de commercialiser des espaces publicitaires pour une durée de 12 ans.

PLACE À LA COULEUR !

La ville de Saint-Brice-sous-Forêt s'inscrit désormais dans les grandes tendances en matière de design, en optant pour du violet, une couleur vive pour contraster avec l'environnement urbain. Matthieu Pariot, adjoint au maire délégué à la Communication, au Mobilier urbain et à la Publicité, précise : « La couleur affirme une identité et dynamise un espace. »

COMMERÇANTS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Afin d'améliorer la visibilité des commerces de proximité, 25 portiques de signalisation sont positionnés à des endroits stratégiques pour orienter les consommateurs. Si vous êtes intéressés, contactez la société Philippe Védiaud Publicité au 01 34 19 76 77.

UNE COMMUNICATION MUNICIPALE NETTEMENT RENFORCÉE

Tout en respectant les normes d'accessibilité, le nouveau mobilier urbain sera implanté en lieu et place de l'existant. Toutefois, certains emplacements seront réajustés pour toucher davantage les nombreux automobilistes qui empruntent chaque jour ces axes pour se rendre à leur travail. Si le nombre des panneaux administratifs, culturels et d'affichage libre restera globalement inchangé, ce n'est pas le cas pour les planimètres. Sur la quarantaine de panneaux déjà existants, la Ville retrouve l'usage d'une face pour sa communication sur chacun d'eux. En conséquence, elle dispose à présent de 36 faces (au lieu de 6 !) et 11 faces pour les plans de ville (au lieu de 9). 7 faces sont réservées pour la communauté d'agglomération Plaine Vallée, en plus de 6 panneaux sur mâts.

Les panneaux destinés à être lus par les piétons seront optimisés avec deux faces seulement. À la sortie de la zone commerciale des Perruches, la Ville maintient son panneau de 8 m² qui bénéficie d'un impact important.

CONFORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les usagers des lignes de bus vont être ravis. La majorité des abris-voyageurs sera dotée de bancs. En plus des 11 déjà existants, 4 nouveaux abribus seront installés.

Enfin, pour éviter le trop plein de pub, la Municipalité a veillé à limiter les nouvelles implantations. De même, les planimètres ne seront pas rétroéclairés afin de limiter la pollution lumineuse. Une opération qui répond à l'un des objectifs fixés par notre Agenda 21.



Renouveler votre carte nationale d'identité

Ne vous laissez pas prendre par le temps, les examens pour les étudiants, tout comme les vacances d'été, approchent à grands pas. Pensez à faire renouveler votre carte nationale d'identité car, avant la période estivale, les délais d'obtention se rallongent. Pour rappel, la Ville ne délivre pas de passeport (voir les communes environnantes).

Rens. en mairie : 01 34 29 42 00

Consultation gratuite d'avocat

La permanence avocat est un rendez-vous généraliste pour aborder toutes questions relatives au droit. L'avocat donne un conseil ou une information juridique mais ne rédige pas d'actes. Le justiciable reçoit ainsi les premiers éléments de réponses sur différents thèmes possibles :

- droits de la famille, du travail, sanitaire et social, public ;
- procédure civile ou pénale ;
- logement, successions ;
- droit du séjour / nationalité.

Les avocats qui assurent ces permanences gratuites ont des spécialités. Il se peut qu'ils vous orientent vers des confrères si certains sujets ne relèvent pas de leur champ de compétences. Samedi 7 mai de 9 h 30 à 11 h 30 en mairie, sans rendez-vous

LA POLICE VOUS INFORME

Facilitez-vous le dépôt de plainte

Depuis la fermeture du poste de police nationale des Vergers, vous avez le choix pour déposer une plainte. Vous pouvez ainsi vous rendre à la police nationale à Montmorency, Sarcelles ou Villiers-le-Bel. Sur certains lieux, l'accès est plus facile et l'attente peut être moins longue.



Commissariat de Villiers-le-Bel

TRANSPORTS

Des travaux sur la ligne H

Des travaux de maintenance sur la ligne H auront lieu à partir de 23 h en semaine jusqu'au 29 avril. Pour en savoir plus : maligneh.transilien.com

SCOLAIRE

LA CLASSE DE DÉCOUVERTE : UNE AVENTURE À VIVRE

Chaque année, la Ville organise et subventionne les classes de découverte pour les écoles. Rencontre avec les écoliers de Jean de la Fontaine qui sont partis au parc d'attractions du Futuroscope.



Une concertation en duo pour les élèves de CM2 afin de réaliser un courrier type lors de la séance de travail du 14 mars.

Tout le monde garde en mémoire les bons souvenirs passés avec ses camarades de classe lors d'un voyage scolaire : la découverte d'un nouveau lieu, la vie en collectivité, la naissance d'une grande amitié ou encore une relation privilégiée avec les enseignants(es). La classe de découverte est parfois la première séparation parentale. Elle favorise l'épanouissement en dehors du cercle familial et permet de mettre en pratique tout l'enseignement éducatif transmis par les parents, comme la gestion de ses affaires personnelles.

UN PROGRAMME SUR MESURE

Pour la seconde année consécutive, les classes de Walter Signori et Isabelle Salvadori de l'école Jean de la Fontaine, soit 49 élèves de CM2, ont découvert lors du voyage scolaire, du 29 mars au 1^{er} avril, une partie du patrimoine du Val de Loire : une

région de châteaux avant de voyager dans le futur en découvrant le parc d'attractions du Futuroscope.

Durant ces quatre jours, les enfants ont eu un agenda rempli de visites et d'ateliers pédagogiques, préparés quelques mois auparavant par leurs enseignants : les visites des châteaux de Blois et du Clos Lucé en marchant dans les pas du génie pluridisciplinaire de Léonard de Vinci, des parcours interactifs, le spectacle nocturne au parc du Futuroscope, sans oublier l'atelier du jeu vidéo.

UN VOYAGE, ÇA SE PRÉPARE

Une classe de découverte, ce n'est pas une semaine de vacances ou un simple voyage, bien au contraire. Il s'agit de la continuité des apprentissages scolaires et de la mise en œuvre d'un projet de classe qui couvre une grande partie de l'année scolaire. La préparation de cette aventure nécessite de multiples séances réparties à raison d'une par jour, durant quelques semaines avant le départ.

Isabelle Salvadori a ouvert la porte de sa classe le 14 mars dernier afin que le Saint-Brice magazine entrevoie les coulisses de cette aventure. « *Aujourd'hui, vous allez appliquer la leçon que nous avons vue auparavant, à savoir quelles sont les différentes parties que nous devons mettre sur un courrier postal. Je vais aussi vous expliquer comment déposer un message sur*

le blog de la classe de découverte » annonce l'enseignante.

Les élèves, répartis en deux groupes de travail, mettent en application les directives de leur professeur et répondent aux différentes questions soulevées lors de cet exercice. Certains sont déjà à l'aise avec l'outil internet pour le blog, d'autres ont besoin que l'enseignante rappelle les formulations que doit contenir le courrier quand on s'adresse à un interlocuteur ou un organisme comme le parc du Futuroscope. Ainsi, durant la séance, la classe multiplie le travail en commun en développant la cohésion de groupe.

« *D'autres perspectives s'ouvriront après le voyage, nous confie Walter Signori. Nous allons réaliser des ailes volantes en collaboration avec un intervenant spécialisé dans le modélisme et ainsi prolonger le génie de Léonard de Vinci.* » Isabelle Salvadori poursuit : « *Le projet pédagogique du séjour concerne l'ensemble des matières du programme de CM2. Par exemple, aujourd'hui, en abordant le blog de la classe de découverte, nous travaillons indirectement le Brevet informatique et internet (B2I).* »

Nul doute que l'impatience qui s'est lue dans le regard des enfants au cours de cette journée de préparation présage que tous ces écoliers garderont d'inoubliables souvenirs dans la tête et en parleront encore bien longtemps après leur retour.

Pour suivre le carnet de voyage du groupe, une seule adresse :

www.ec-lafontaine-st-brice.ac-versailles.fr

UNE AUTRE CLASSE, UN AUTRE THÈME

D'autres classes de découverte sont en préparation. Toujours à l'école Jean de la Fontaine, du 17 au 20 mai, les enfants partiront au Grand-Bornand (Haute-Savoie) pour des activités multisports. L'école Pierre et Marie Curie aura, quant à elle, pour destination la mer à Saint-Lunaire (Île-et-Vilaine) du 18 au 24 juin.



Dans le domaine du Clos Lucé, les secrets de Léonard de Vinci ont été révélés aux élèves de l'école Jean de la Fontaine.

SPORT

DU GRAND SPECTACLE EN PERSPECTIVE !

Venez découvrir pas moins de neuf disciplines à l'occasion du 2^e gala des arts martiaux.



Organisé par le groupement des associations des arts martiaux de Saint-Brice, en collaboration avec le service des Sports de la ville, ce gala regroupera des disciplines toutes plus spectaculaires les unes que les autres. Rendez-vous le samedi 4 juin pour des démonstrations de haut vol. Au programme : judo, karaté, viet vo dao (deux écoles), krav maga, tai-chi-chuan, bokaïdo, hokido et sabre japo-

nais. Entre techniques de combat mais aussi pratique, synonyme de santé et de bien-être, la démonstration promet d'être variée. L'an passé, l'événement avait réuni près de deux cents personnes. Venez nombreux, on vous attend !

Samedi 4 juin à 20 h
au gymnase Lionel Terray
Ouverture des portes à partir de 19 h 30

SORTIR

QUAND BROCANTE RIME AVEC SOLIDARITÉ

La traditionnelle brocante de l'ODER (Opération débarras et d'entraide régionale) se tiendra à Montmorency les jeudi 5, samedi 7 et dimanche 8 mai.



C'est le moment de faire le vide dans vos caves et greniers ! Livres, vêtements, vaisselle, meubles... L'association se déplace directement chez vous pour récupérer vos dons samedi 30 avril et dimanche

1^{er} mai. Chaque année, plus de dix mille personnes viennent chiner et faire de bonnes affaires lors de la brocante. Les bénéfices de la vente seront redistribués, sous forme de subventions, à des associations caritatives locales. L'année dernière, 135 000 euros ont été récoltés.

Ramassage les samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai : prendre rendez-vous au 01 39 64 52 46 ou 01 39 64 38 87 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Brocante : jeudi 5 mai de 9 h à 18 h 30, samedi 7 et dimanche 8 mai de 10 h à 18 h 30
12 bis rue Victor Hugo à Montmorency
www.oder95.com

EN BREF

SOCIÉTÉ

Évacuation du camp de Roms

Le campement, installé depuis octobre dernier en bordure de la RD 301 et le long de la voie ferrée, a été évacué mardi 8 mars au matin. Une grande partie des habitants - jusqu'à plusieurs centaines de personnes y ont vécu - avait déjà quitté les lieux avant l'intervention des forces de l'ordre (polices nationale et municipale), suite à l'arrêté municipal n°2016/068 du 26 février dernier.

VIE ÉCONOMIQUE

Changement de propriétaire, bienvenue à :

- **Le Ravi**, restaurant de gastronomie indienne et pakistanaise.
Vente sur place, à emporter et livraison à domicile.
Ouvert tous les jours (sauf le vendredi midi) de 11 h à 14 h 30 et de 18 h 30 à 22 h 30.
Centre commercial des Vergers
Tél. : 01 39 90 31 21
- **Les douceurs de Saint-Brice**, boulangerie-pâtisserie artisanale depuis quatre générations.
Ouvert de 7 h à 20 h, non-stop, tous les jours sauf le mardi.
62 rue de Paris - Tél. : 01 34 19 08 40



URBANISME

Enquête publique

Par arrêté n°2016/114 du 30 mars, le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la désaffectation de la sente rurale n°10 dite de « l'Ardillière de Nézant » en vue de son aliénation et a désigné, Claude Andry, en qualité de commissaire-enquêteur. Chacun pourra prendre connaissance du dossier au service Urbanisme, du 25 avril au 9 mai inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, et consigner ses observations sur le registre ou les adresser par courrier en mairie.

Le commissaire enquêteur assurera deux permanences à la Maison des associations les lundis 25 avril de 9 h à 11 h et 9 mai de 15 h à 17 h.
Rens. au 01 39 33 24 78 ou 24 87



La propreté urbaine est l'affaire de tous !

S'il est du ressort de chacun d'œuvrer au quotidien pour participer à l'amélioration du cadre de vie, qui est en charge de ces missions sur Saint-Brice ?

Présentation des moyens mis en place et rappel de quelques consignes de tri des déchets.

La communauté d'agglomération Plaine Vallée assure la gestion de la propreté urbaine à Saint-Brice. Maintien de la propreté des espaces publics, balayage, nettoyage... Les agents des services techniques prennent en charge ces différentes tâches pour offrir un cadre de vie le plus agréable possible à la population. Ces missions concernent les équipements urbains à l'image des chaussées, des trottoirs, des caniveaux et des corbeilles. « La communauté d'agglomération Plaine Vallée réalise le balayage mécanique selon

des fréquences prédéfinies. Nous disposons aussi de souffleurs pour les feuilles à l'automne. Quant au piquage des papiers sur une partie des voies publiques de Saint-Brice, il est effectué par quatre agents de l'entreprise adaptée Le Colombier (voir en page 12) », précise Jean-Yves Sevin, directeur des services Techniques de Plaine Vallée.

La communauté d'agglomération intervient également sur l'enlèvement des tags et graffitis sur les bâtiments publics, le mobilier urbain et les façades des habitations. Si le tag est visible depuis la rue, sachez qu'il est possible de le faire effacer de votre habitation de manière gratuite en contactant directement Plaine Vallée (Tél. : 01 39 91 12 12). Cette dernière s'occupe enfin de la viabilité hivernale (salage des voiries).

UN TRAVAIL À DESTINATION DE TOUS À RESPECTER

Si la gestion de la propreté urbaine est concédée en grande partie à la communauté d'agglomération, la ville de Saint-Brice vient en complément



de ses missions. « Nous comptons deux agents sur le terrain tous les jours à temps plein, équipés d'un camion. Ils assurent notamment le ramassage des dépôts sauvages, c'est une charge de travail plutôt

LE TRI DES DÉCHETS, ON FAIT COMMENT ?

- **Dans le bac jaune**, on place tous les papiers et tous les emballages ménagers sans distinction, en vrac et bien vidés : boîtes de conserves, canettes, briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, pots et barquettes, sacs et films plastique, etc. Ramassage tous les lundis.
- **Dans le bac gris**, on dépose les ordures ménagères en sac plastique : restes alimentaires, couches culottes, articles d'hygiène, vaisselle, etc. Pour les rues en bleu sur le calendrier de collecte, ramassage effectué tous les jeudis (tous les lundis et jeudis pour les rues en rouge).
- **Pour le verre**, il existe une dizaine de conteneurs dédiés sur la commune. Vous pouvez déposer toutes vos bouteilles, pots et bocaux en verre dans les bornes d'apport volontaire.
- **Pour les encombrants** (canapé, commode, sanitaire, etc.), une collecte a lieu tous les mois. Pour les rues bleues, il s'agit du 3^e jeudi du mois ; pour les rues rouges, le 3^e mercredi du mois.
- **Les déchets dangereux ou trop volumineux**, non acceptés à la collecte (batteries, pneus, pots de peinture, gravats, etc.) : se rendre en déchèterie (gratuit).

Déchèterie

Rue des Cultivateurs (ZAE des Tissonvilliers) 95200 Sarcelles

Tél. : 0 800 735 736

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Le samedi de 9 h à 18 h 30 et le dimanche de 9 h à 13 h



lourde. Lors de la période automnale, ils effectuent la tournée de ramassage des feuilles mortes à l'aide d'un souffleur et d'une balayeuse-aspiratrice, en favorisant les artères avec des arbres et les allées des parcs » indique Béatrice Dumetz, responsable Voirie de la ville. La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers sont par ailleurs gérés par la communauté d'agglomération Plaine Vallée, qui a délégué ces compétences au Sigidurs (Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles). « Nous avons à notre disposition trois unités de traitement des déchets : un centre de valorisation énergétique des déchets ménagers qui permet à la fois le chauffage de logements et la production d'électricité, un centre de tri pour les déchets des poubelles à couvercle jaune et quatre déchèteries sur le territoire », poursuit Laurence Trouzier, responsable du service Communication du Sigidurs.



125 000

C'est le coût, en euros, payé par la Ville en 2015, pour le balayage mécanique des rues réalisé par la communauté d'agglomération Plaine Vallée.



LES DÉCHETS ENTRENT EN SCÈNE !

Pour cette 2^e édition de l'opération *Déchets en scène*, prévue en juin, le Sigidurs vous invite à une manifestation de sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets. Au programme de cette journée porte-ouverte : visite du centre de tri, ateliers sur le verre, les emballages recyclables ou les textiles, initiation au compostage, etc. « L'an dernier, nous avons organisé une Disco soupe et expliqué comment cuisiner les restes d'un repas afin de réduire le gaspillage alimentaire », précise Laurence Trouzier, responsable du service Communication du Sigidurs.

Sigidurs - 1 rue de Tissonvilliers
95200 Sarcelles - Tél. : 0 800 735 736



À vous de jouer !

Que faites-vous pour la propreté de votre ville ? Saint-Brice magazine est notamment allé à la rencontre des enfants du Conseil municipal des enfants et de l'association Le Colombier qui participe au piquage des papiers sur la ville.

YOHAN LECOZ, DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE ADAPTÉE LE COLOMBIER « Quatre agents en autonomie pour la ville »

Notre entreprise, créée en 1990, a l'obligation d'embaucher 80 % de ses personnels en situation de handicap. Nous disposons de plusieurs contrats de gestion des espaces verts et de nettoyage de la voirie avec différentes villes du Val-d'Oise dont Saint-Brice. Quatre agents travaillent en parfaite autonomie pour la ville et assurent le ramassage des détritres sur la voie publique à l'aide d'un pic, le tri sélectif et le balayage, du lundi au vendredi. Ils sont aussi amenés à changer les sacs poubelles des corbeilles et repèrent les éventuels incidents le long de leur parcours. En période hivernale, ils peuvent participer au déneigement. Nos agents sont un formidable lien avec les habitants et les commerçants au quotidien. Nous avons de très bons retours sur leur travail. L'insertion professionnelle et sociale de nos agents est très importante et démontre que le handicap n'est pas forcément synonyme d'échec.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) « Prendre soin de la propreté de notre ville »

Du côté du CME, on souhaite assurément montrer l'exemple à toute

la population saint-bricienne. Au quotidien, les enfants indiquent trier les déchets entre ceux qui sont destinés au bac jaune et ceux qui vont dans le bac gris. « Parfois, nous trions les déchets qui vont dans le bac jaune directement dans le local poubelles car c'est plus facile qu'à la maison », ajoutent les élus du CME. Le compostage est également mené par plusieurs d'entre eux avec leur famille, même s'ils sont tous d'accord pour affirmer que cela « sent parfois mauvais ». Ils rappellent qu'il est important de jeter ses déchets dans les poubelles et non dans la rue ou dans les parcs et de ramasser les déjections des chiens. « Nous trouvons la ville plus ou moins sale suivant les jours. Peut-être faudrait-il des poubelles plus grosses et en plus grand nombre et surveiller la ville avec des caméras pour voir qui jette ses déchets n'importe où ? On pourrait récompenser les gens qui font attention à l'environnement ! C'est important de prendre soin de la propreté de notre ville », concluent-ils.



LE MOT DE L'ÉLU



Pouvez-vous présenter ?



J'habite Saint-Brice depuis 2002 et je suis élu depuis 2014. J'ai travaillé dans l'immobilier, une expérience qui m'est utile pour mes missions d'élu.

Comment jugez-vous la propreté

des rues de Saint-Brice ?

Nous avons hélas droit, comme ailleurs, à des problèmes de dépôts sauvages. Cela coûte cher à la commune. Nous essayons de les diminuer en organisant des rondes de surveillance. Nous travaillons par ailleurs à la propreté de nos rues avec nos services techniques et la communauté d'agglomération Plaine Vallée.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Saint-Briciens ?

Chacun doit alerter les autorités compétentes afin de signaler les dépôts sauvages pour agir vite. Nous conseillons aussi de sortir les poubelles le plus tard et les rentrer le plus tôt possible afin d'éviter que des individus les renversent sur la voie publique. Nous devons travailler ensemble au quotidien pour la propreté de notre ville.

Cyril Delmas,

Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine, Fleurissement, Aménagement urbain.



Et si le bon exemple venait des enfants ?

Avec les actions menées dans les services périscolaires, la Municipalité souhaite inculquer des valeurs citoyennes et le respect du cadre de vie dès le plus jeune âge.

Dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP), les enfants ont l'occasion de participer à six parcours de découverte. Parmi ceux-ci, figure le TAP Citoyen dans lequel est notamment abordée la thématique de la sensibilisation à la protection de l'environnement et aux éco-gestes. « Sous forme de quiz ou encore de jeux extérieurs, les enfants ont pu suivre des séances de sensibilisation au tri des déchets. On leur a notamment expliqué comment on transforme les bouteilles en plastique pour en faire des vêtements. Ils ont également créé des œuvres artistiques à partir de déchets recyclés », indique Olivier Lang, responsable enfance du service Éducation et famille. Sur l'ensemble des structures (écoles et accueils de loisirs), les enfants sont invités à trier au quotidien les déchets à recycler (papier, plastique, carton) et les ordures ménagères.



DE 68 À 1 500 EUROS D'AMENDE !

Créé en 2011, le service Hygiène et salubrité intervient notamment dans la lutte contre les dépôts sauvages. « Cette infraction peut entraîner des contraventions de 68 à 1500 euros, pour le cas d'un dépôt sauvage réalisé avec un véhicule avec risque de confiscation de ce dernier. C'est également le même risque si quelqu'un est pris en train de réaliser une vidange de son véhicule sur la voie publique », souligne Rosario Martoccia, responsable de la Police municipale. Depuis début 2016, cinq verbalisations ont été dressées concernant des dépôts sauvages. « Si vous remarquez un dépôt sauvage, appelez la Police municipale ou le 17 et prenez, si possible, une photo. Il est parfois difficile d'identifier les auteurs, notamment les entreprises qui jettent des déchets en forêt », conclut-il. Rappelons que les maîtres ont par ailleurs l'obligation de ramasser les déjections de leur chien et risquent, dans le cas contraire, 68 euros d'amende.

Police municipale
service Hygiène et salubrité
97 rue de Paris - Rens. au 07 86 85 33 77
salubrite-PM@saintbrice95.fr

ADOPTER LES BONS GESTES

La rue n'est pas un lieu de dépôt ! Je prends une attitude responsable pour rendre la ville plus propre :

- je jette mes mégots de cigarette, les papiers et les chewing-gums dans les poubelles ;
- je trie mes déchets ;
- je sors les poubelles aux jours et heures de collecte (voir le calendrier de collecte disponible sur www.saintbrice95.fr, rubrique Cadre de vie > Hygiène et propreté urbaine > Quand sortir ses déchets ?) ;
- je respecte les dates des encombrants ou je les dépose à la déchèterie ;
- j'entretiens le trottoir devant ma maison (balayage, désherbage, déneigement) ;
- j'adopte l'éco-compostage ;
- je ramasse les déjections de mon chien.

Que deviennent tes déchets ?



1 C'est quoi un déchet ?

Tes restes de repas, ton jouet cassé, ta vieille paire de chaussures usées... que tu jettes à la poubelle est un déchet. Mais tous nos déchets, comme par exemple, un vieux matelas ou une télévision hors d'usage ne rentrent pas forcément dans une poubelle !

2 Un réflexe, le tri

Trier ses déchets, c'est ce qu'on appelle faire du tri sélectif ! Pourquoi ? Car les déchets sont répartis par catégorie pour qu'ils puissent ensuite être :

- **recyclés** pour le papier, le carton, le plastique ou le verre...
- **valorisés** organiquement ou énergiquement,
- **détruits** pour les polluants.

4 Une seconde vie pour nos déchets

Une fois arrivés au centre de tri, les agents du Sigidurs préparent tes déchets pour leur donner une deuxième vie.

Les ordures ménagères sont ainsi transformées en électricité ou en chauffage.

Les papiers, tous les emballages en carton, en plastique et en métal (collectés dans les bacs jaunes) sont de nouveaux triés et séparés par matières

pour être transmis à des entreprises qui les transformeront en nouveaux produits : bouteilles en plastique, pulls, polaires, essuie-tout ou papier toilette. Ainsi, par exemple, le recyclage de 30 flacons de gel douche permettra de fabriquer un arrosoir ! Les déchets végétaux comme des branches d'arbre, les tailles de haie... sont, quant à eux, transformés en compost (engrais végétal).



3 Le camion-poubelle collecte-t-il tous les déchets ?

Les déchets sont collectés sur des jours bien définis sur le calendrier de collecte par des camions du Sigidurs :

- **bac gris** : les déchets que tu mets dans un sac poubelle (non recyclables)
 - **bac jaune** : les déchets recyclables
 - **sac en papier, lessiveuse ou fagots** : les déchets végétaux
 - **à proximité de ton domicile, une fois par mois** : les encombrants
- De ton propre chef, avec tes parents tu les déposes toi-même :
- **à la déchèterie** : pour les plus volumineux (téléviseur, canapé, branches...)
 - **au véhicule Planète** : pour les déchets polluants (piles, pots de peinture...)
 - **aux bornes d'apport volontaire** : pour le verre



Astuce : toi aussi tu peux créer ton compost avec tes épluchures, ton gazon, tes fleurs fanées. Pour cela, il suffit de commander un composteur auprès du Sigidurs, ou renseigne-toi auprès de tes parents, il y en a peut-être un près de chez toi si tu habites en immeuble.

www.sigidurs.fr



Bon appétit !



© Rodolphe Laurencin - Prise de vue : Parc de Beauval 27 juillet 2015

Un écureuil apparu près d'un arbre dans un parc, d'un air malicieux. Il nous surveillait. En attente de l'instant magique, voici la posture qu'il a proposée.



© Claudine Saada - Prise de vue : Floride 2012

Didier, excellent danseur !



© Aïte Oriol-Marie - Prise de vue dans le jardin 20 mars 2016



© Valentina et Dario Joron - Prise de vue : 14 mars 2016

Lubie, la petite princesse



© Yvelise Delag Dethelot - Prise de vue : Parc de Beauval 27 octobre 2015

Ah la la, j'ai une petite faim.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

5 SAINT-BRICIENS PRIMÉS AU CONCOURS-PHOTO

Lancé en février dernier, le concours-photo du Conseil municipal des enfants s'est terminé le 22 mars. Lors de la séance de travail hebdomadaire du mercredi 23 mars, les jeunes élus ont choisi les 5 photos lauréates, sur la thématique Animaux en mouvement, parmi la trentaine de photos reçues pendant la durée du concours. Merci à tous les participants.

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

PAUL ELUARD À L'HONNEUR

Le poète surréaliste a été célébré du 7 au 17 mars par le service Culturel de la ville et l'association Les Amis du vieux Saint-Brice au centre culturel Lionel Terray avec deux expositions et une lecture de ses poèmes, sans oublier le travail des enfants de l'école de Jules Ferry autour de son recueil *Les animaux et leurs hommes*.



TOUS ÉGAUX

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs Alphonse Daudet maternel a sensibilisé les enfants pendant les vacances sur la discrimination. Un objectif : faire comprendre que filles et garçons sont égaux, tout en abordant également le thème des origines, de la religion... Ils ont réalisé une fresque sur les enfants du monde « main dans la main ».

34 KM AU COMPTEUR

300 concurrents courageux ont pris le départ du 34 km du Trail des marçassins le 28 février, organisé par le Saint-Brice athlétisme. Cette course en pleine nature a été bouclée en un peu moins de trois heures par les plus expérimentés. Mais l'essentiel était, pour chacun, de franchir la ligne d'arrivée et d'aller au bout de soi pour triompher d'un parcours technique et exigeant.



LA PANIÈRE DES MÉDAILLES DÉBORDE...

Le Tsuki karaté club a répondu présent lors du championnat du Val-d'Oise en réalisant 10 podiums en individuel, toutes catégories confondues dimanche 21 février au gymnase Lionel Terray.



DE COMPÉTITION EN COMPÉTITION...

Gérald Roure du STB tir, sacré champion du Val-d'Oise en pistolet à plombs 10 mètres les 7 et 8 novembre derniers à Pontoise - catégorie Senior 3 (plus de 60 ans) - a participé au championnat de France Indoor à Tarbes du 8 au 13 février. Il a terminé cette belle succession de compétitions 43^e sur 85 (championnats départementaux - 1^{er} sur 16 -, régionaux - 10^e sur 58 - et nationaux - 60^e sur 704).



LE BALLON ROND EN VACANCES

Durant les vacances d'hiver, le Saint-Brice football club a accueilli chaque semaine une soixantaine de petits footos issus de Saint-Brice et de communes de Plaine Vallée. Au programme, séances de perfectionnement pour les uns, une partie de futsal pour les autres, de l'aide au devoir et le plaisir de se retrouver sur le terrain tous ensemble. Les inscriptions pour le stage de printemps sont ouvertes aux licenciés ou non. Rens. au 06 62 51 94 81.



MIROIR, MON BEAU MIROIR

Le cycle de conférences d'art contemporain dédié aux sept péchés capitaux touche à sa fin. À l'occasion de cette sixième séance, l'orgueil a été évoqué. Animée par une historienne, ces conférences sont une bonne occasion de se familiariser avec l'art contemporain tout en approfondissant ses connaissances.



FEMMES, JE VOUS AIME

L'association Tanila Woman a célébré la femme le 8 mars, sous le signe de la rose, en proposant un atelier beauté dans la galerie marchande de Carrefour. En fin de soirée, à l'occasion d'un cocktail dînatoire, la parole était donnée à la gente féminine pour un débat autour de l'entrepreneuriat.



RECONNU PAR SES PAIRS

David Depuy, dépanneur TV à Saint-Brice a reçu lundi 14 mars la médaille d'argent (15 ans) de la reconnaissance artisanale des mains de Bernard Pérot, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise. Cette distinction met en avant ses qualités professionnelles, son savoir-faire et son implication dans la formation d'apprentis.

UNE RICHESSE CULTURELLE SAINT-BRICIENNE

Pour la onzième année, Échanges sans frontière a organisé une journée multiculturelle dimanche 13 mars réunissant les associations autour des valeurs d'échange, de partage et de vivre-ensemble. Les Saint-Briciens sont venus nombreux pour partager un moment de convivialité et/ou déguster quelques spécialités culinaires.



SUR UN AIR IRLANDAIS

Pour la Saint-Patrick, la bibliothèque des adultes a donné rendez-vous aux Saint-Briciens en terre celtique. Au programme : conte, jeux, musique et dégustation en compagnie de personnages étranges et folkloriques. Une rencontre réussie et conviviale dans un décor magique !



Les assyro-chaldéens : une communauté solidaire

ASSOCIATION À BUT CULTUREL ET SOCIAL, L'UNION DES ASSYRO-CHALDÉENS PROPOSE DE L'AIDE AUX DEVOIRS, DES COURS DE LANGUE OU ENCORE DES SORTIES ET DES VOYAGES.

Créée le 5 janvier 1996, l'Union des assyro-chaldéens de France est basée sur Sarcelles. L'ensemble des activités s'adresse aux membres de la communauté répartis sur l'ensemble du Val-d'Oise, dont ceux résidant sur la commune de Saint-Brice-sous-Forêt. « En 2012, nous avons ouvert un centre socio-culturel de l'Union des assyro-chaldéens de France à Sarcelles. Le rôle de l'association est d'accueillir et de répondre aux besoins des assyro-chaldéens du département. Nos bénévoles sont disponibles pour les diriger vers le centre afin de bénéficier de nos activités », souligne Maxime Yabas, coordinateur du centre socio-culturel. Ainsi, les membres de la communauté de Saint-Brice sont invités à se rendre sur Sarcelles où ils seront pris en charge par l'association. « Environ 30 % de nos membres proviennent de cette ville », ajoute-t-il.

UN ACCUEIL AU QUOTIDIEN POUR LES FAMILLES

Le centre est un lieu d'accompagnement social. Les membres peuvent notam-



Accueillir et répondre aux besoins des assyro-chaldéens des différentes villes du Val-d'Oise.



ment y recevoir une aide afin de rédiger des papiers administratifs à envoyer aux services de l'État. « C'est notamment le cas de familles de chrétiens d'Orient qui arrivent en France », note Maxime Yabas. Un secrétariat et une permanence (les samedis et dimanches) est assurée pour répondre aux besoins des assyro-chaldéens. Le centre reçoit également une trentaine d'enfants et joue le rôle de garderie de substitution. « Nous disposons de quatre animateurs qualifiés titulaires du BAFA », précise-t-il. Un café social est, de plus, dédié aux personnes âgées, chaque jour, de 13 h à 18 h. Elles peuvent venir y passer un moment, discuter et ainsi rompre l'isolement qui parfois les touche. L'éducation est par ailleurs un axe fort, puisqu'après 16 h 30, quotidiennement, un soutien scolaire est assuré pour une vingtaine d'enfants.

RÉUNIR LES MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ

L'association permet, de plus, à ses adhérents de réaliser deux à trois voyages par an. Pèlerinage à Lourdes ou à Fatima au Portugal, visite de Londres ou encore découverte du marché de Noël de Strasbourg sont quelques-uns des séjours proposés ces dernières années. L'aspect culturel est également présent au travers de l'intervention d'auteurs et d'écrivains, ainsi qu'avec la tenue de cours d'araméens les mercredis et vendredis après-midi. Les membres peuvent notamment y consulter une bibliothèque comprenant des ouvrages dans cette langue parlée par Jésus-Christ, ainsi que prendre des nouvelles de la diaspora assyro-chaldéenne via un service médias. L'association dispose

EN 4 DATES

1996

CRÉATION DE L'UNION DES ASSYRO-CHALDÉENS DE FRANCE

2012

OUVERTURE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL À SARCELLES

1^{ER} AVRIL

COMMÉMORATION DU NOUVEL AN ASSYRO-CHALDÉEN

24 AVRIL

COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN DE 1915

d'une trentaine de bénévoles actifs et peut s'appuyer sur sept salariés. « Nous comptons une secrétaire, quatre animateurs, une personne au café social et une personne pour gérer les médias », précise Maxime Yabas. L'association a un projet d'extension à l'avenir. Elle souhaite disposer de locaux dans différentes villes du Val-d'Oise afin de répondre plus efficacement aux besoins de la communauté assyro-chaldéenne.

Union des assyro-chaldéens de France

Président : Éric Doman

Centre socio-culturel

207 avenue de la Division Leclerc

95200 Sarcelles

Tél. : 01 39 93 92 11

Courriel : uacf.asso@free.fr

Ouverture du centre du lundi au dimanche

Secrétariat du lundi au vendredi

de 9 h à 17 h 30

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

QUE FAIT LE MAIRE ?

Un propriétaire envisage un projet immobilier qui déplaît à son voisin ; un trottoir est infesté de déjections canines ; un demandeur de logement social s'insurge de voir un autre emménager avant lui ; un camp de Roms s'est installé sur un terrain... Telle est la chronique, somme tout ordinaire, de la vie d'une ville comme la nôtre. Et quel que soit le sujet, on entend en écho de manière devenue, elle aussi, ordinaire : **« Mais que fait le maire ? »**

Le plus souvent, cette question marque une inquiétude parfaitement légitime et rappelle à vos élus que vous attendez beaucoup d'eux. Parfois, elle peut masquer la méconnaissance de ceux qui surestiment les pouvoirs du maire, en imaginant qu'il **décide seul, peut tout et dans l'instant.**

Ensuite, vient souvent la phrase « Y'a plus qu'à ! ». Il marque un début d'implication de la part d'interlocuteurs de bonne volonté. Les solutions apparemment évidentes peuvent se heurter à des contre-indications. Et les partenaires concernés sont parfois nombreux...

Grâce à un système d'astreintes, nous sommes en général informés assez tôt des problèmes qui se posent et nous cherchons, bien sûr, à les traiter. **Sachez aussi que nous mesurons vraiment nos responsabilités.** Comme ces responsabilités sont de plus en plus lourdes, la vraie question devient celle de savoir si, demain, parmi nos enfants, il s'en trouvera encore pour accepter de les porter.

« Commençons, chacun à sa place et avec ses moyens, par protéger et faire vivre notre petite démocratie locale. »

L'immobilisme tue l'avenir. Le rejet sur les autres ne construit rien, l'anathème déchire le tissu social. Non, au risque de décevoir les **professionnels du dénigrement** qui veulent voir le diable partout, votre municipalité ne sert d'autre intérêt que celui de notre ville. Oui à ce titre, elle porte **l'intérêt général** et défend le **bien commun**. Oui, c'est dans le respect mutuel que nous sommes appelés à bâtir avec vous, pour nos enfants, une ville où il fasse toujours bon vivre pour tous.

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Le débat d'orientations budgétaires du Conseil Municipal du 16/02/2016 masque une grande incertitude de l'avenir : *« la ville poursuit sa maîtrise des frais de fonctionnement... »*. Mais à quel prix pour les St-Briciens, notamment les services aux St-Briciens, le numérique, la transition énergétique.

Alors que le budget 2015 s'achève avec un excédent cumulé de l'ordre de 3 M€, la majorité envisage l'augmentation de la taxe d'habitation, le non remplacement des départs des agents en retraite et absents, la suppression des séjours du service jeunesse et de postes d'ATSEM, la facturation des Temps d'Activités Périscolaires.

Nous ne partageons pas ces solutions qui pèseront encore sur le budget des St-Briciens qui ont déjà payé avec l'augmentation des participations des familles. Une augmentation de la T.H. n'est pas davantage acceptable. De même, la suppression des postes d'ATSEM et des séjours jeunesse, le non remplacement des départs en retraite et des postes vacants qui auront une incidence sur la qualité des services. Exit la gratuité des TAP bientôt facturés aux familles, alors que la majorité en avait fait son TOTEM pour atténuer les augmentations imposées après les élections municipales.

Nous proposons de réaffecter provisoirement une partie des 3 M€ d'excédent budgétaire afin de soulager le pouvoir d'achat des St-Briciens et éviter de pénaliser à nouveau les familles par d'incessantes et insupportables augmentations.

Enfin, alors que la CCOPF vient de fusionner avec la CAVAM pour faire la grande intercommunalité PLAINE VALLÉE, les contribuables sont en droit d'exiger le bilan des 13 années de coopération pour savoir ce que la CCOPF a apporté à St-Brice au regard de ce que St-Brice a payé pendant des années.

Les contraintes sont fortes mais il nous faut travailler au maintien à St-Brice des classes moyennes et moyennes supérieures. Il nous faut tout faire pour ne pas décevoir.

« Persuader et non dissuader », voilà ce qui anime les élus de l'opposition, cela passe par une politique de maîtrise des dépenses mais aussi par une politique fiscale plus juste qui ne décourage pas, qui n'étouffe pas.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

CARNET

Naissances

Eymen KHALIDI, le 20 décembre
Éva DASSAY, le 26 décembre
Yanis TALBI, le 15 janvier
Loïs VOIRIN, le 16 janvier
Oscar MACREZ, le 18 janvier
Thylane BA, le 25 janvier
Leny KIETSATHIT, le 26 janvier
Éloïse DIRIL, le 28 janvier
Luisella MICCOLI, le 3 février
Jules DELSUC, le 5 février
Abré MADIA, le 7 février
Clémence BOUCHAUX, le 15 février
Nolann BERRIOUCHE AUDOUIN, le 16 février
Loénie GUYONVARCH, le 25 février
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Soufiane BIYI et Gabrielle SAMOLYK, le 20 février
Hamza TANCA et Julie EMELINE, le 20 février
Didier KAS et Valérie YABAS, le 20 février
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Robert LIN, 70 ans, le 29 février
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Le maire, Alain Lorand, Jean-Luc Germain, conseiller municipal en charge des Anciens combattants, et l'équipe municipale, présentent leurs sincères condoléances à la famille de M. Lin, président de l'association UNACITA.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables : lundi

Ramassage des déchets verts : mardi 19 avril, tous les mardis à partir de mai

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 21 avril (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 20 avril (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Collecte de déchets polluants :

samedi 16 avril à Bouffémont, place de la Gare

Merci de sortir vos déchets la veille au soir.

Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

CONSULTATIONS

Consultations gratuites d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedi 7 mai**

LA FENÊTRE PROSTYLE

EN EXCLUSIVITÉ À SAINT-BRICE !

GARANTIE USINE
20 ANS

* QUINCAILLERIE 5 ANS

Et si... en toute simplicité votre alarme et nos menuiseries se connectaient ?
Une discrétion totale des capteurs d'ouverture intégrés dans vos menuiseries PROSTYLE

SÉCURITÉ MAXIMALE

- Poignée centrée Secustik (anti-effraction)
- Renvois d'angles anti-dégondage haut et bas
- Montants entièrement renforcés acier 2.7 mm

CONFORT EXTRÊME

- Entrebâilleur systématique
- Mise au repos du vantail grâce à des roulettes
- Galets champignons réglables en 3D

ESTHÉTIQUE INCOMPARABLE

- Pivots symétriques
- Faux ouvrants alignés
- Soubassement plate-bande massif



Florilège

Fenêtres Alu - Bois - PVC

ISOLATION COMPLÈTE DE LA MAISON | COMBLES | MURS | TOITURE |

01 34 19 70 10

Email : fenetres-florilege@orange.fr

- Bureau : Saint-Brice-sous-Forêt
- Atelier : 70 avenue de l'Europe 95330 Domont

Votre avis nous intéresse...

La communication de votre ville évolue, les supports de communication aussi !

Afin de vous offrir des outils de communication toujours plus performants et adaptés à vos attentes, la ville de Saint-Brice-sous-Forêt vous propose un sondage. **N'hésitez pas à le remplir directement sur le site internet www.saintbrice95.fr.**

On joue les prolongations !

Vous avez jusqu'au 31 mai pour participer à notre enquête !

Saint-Brice-sous-Forêt

Gala des Arts Martiaux

2^e édition - 2016

SAMEDI 4 JUIN - 20 h

Gymnase Lionel Terray - 12 Rue Pasteur

En partenariat avec

Renseignements 0139 33 0187

Entrée LIBRE !